



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 27 octobre 2022

NO 38

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **OBJET : Comité mise à jour négo 2020-2023**

Bonjour à toutes et à tous,

Nous désirons vous tenir informé des actions que nous avons entreprises au courant des derniers jours afin de faire débloquer (le mot est très faible) l'impasse dans la négociation actuelle.

Tout d'abord, l'organisation tente toujours de mettre en application des mesures de représailles envers vous et jusqu'à maintenant, nous avons déposé une plainte au Tribunal administratif du Travail (TAT) et d'autres seront probablement déposées dans les prochaines semaines. Est-ce normal qu'on impose des représailles « à peine voilées », alors que la DGPF est en pleine connaissance de cause, que nos actions ne les visent pas, mais visent plutôt le Secrétariat du Conseil du trésor? Est-ce normal qu'en réunion de gestions, nous appuyions nos revendications et que l'on mentionne aux gestionnaires « qu'on mérite tout ce qu'on demande », mais qu'en contrepartie, au lieu de nous soutenir et nous aider, ils travaillent sur des moyens pour nous nuire? Je vous laisse en juger par vous-même, mais cette attitude n'aide en rien pour maintenir un sain climat de travail dans le contexte actuel !!!

Ceci étant dit, au courant des derniers jours, plusieurs publications et entrevues ont été faites en lien avec nos revendications et soyez certain d'une chose, ça ne passe pas sous silence au sein de la PFQ et des autorités gouvernementales. Dans ces circonstances, il est important de ne pas relâcher la pression, car votre EXCEPTIONNELLE mobilisation impressionne les hautes sphères (ils ne l'avoueront jamais publiquement, mais c'est le cas) et à un certain moment, une personne sensée interviendra dans le processus, qui soit dit en passant, n'est pas très loin d'un règlement.

/2

De plus, dès la nomination du Conseil des ministres, le 20 octobre dernier, j'ai transmis une correspondance à Mme Sonia Le Bel, Présidente du Conseil du trésor, afin de la rencontrer et de lui demander une intervention de sa part. Hier après-midi, une correspondance a été envoyée à notre nouveau Ministre, M. Benoit Charette, pour établir un premier contact avec lui ainsi que pour lui demander une intervention dans la ronde de négociation actuelle. Reste à voir si ces personnes clés feront les interventions souhaitées... à suivre.

Au courant des prochains jours, nous continuerons de travailler et d'effectuer les interventions nécessaires pour maintenir la pression sur les négociateurs et nous sommes confiant que nous serons en mesure de relancer les discussions de la table de négociation. Espérons qu'à ce moment-là, nos interlocuteurs ne seront pas encore « bouchés » de tous les sens et qu'ils seront capables de faire leur travail et d'aller parler aux décideurs pour en arriver à un règlement satisfaisant.

En terminant, continuez votre belle SOLIDARITÉ puisque c'est en se serrant les coudes que nous arriverons à nos fins. Notre métier doit être reconnu à sa juste valeur et ce n'est pas vrai que nous ne méritons pas la parité avec les autres groupes qui ont une convention collective signée.

Je vous souhaite une bonne journée!

*Martin Perreault*  
Président provincial